

*cahiers pour la lutte * n° 2*

juin 75

**REFORCER LES
COMMISSIONS
OUVRIERES OU
CONSTRUIRE UN
SYNDICAT ?**

publié par

UNIFICACION COMUNISTA

UAB
Biblioteca de Comunicació
i Hemeroteca General
CEDOC

PREAMBULE

Depuis juin 1975, date de la publication de ce document en Espagne, nous avons mené à Unificación Comunista un débat interne relatif à notre tâche d'organisation de la classe ouvrière.

Ce débat a été principalement centré sur la question du programme stratégique et sur la tactique que les marxistes-léninistes doivent adopter face à la réalité.

Parce que notre organisation a considérablement avancé, il nous paraît important d'indiquer les limites contenues dans ce document. Nous pensons que cela servira à préciser certaines positions qui pourraient n'être pas assez explicites :

- La pratique syndicale en France n'est pas clairement présentée dans le cadre de la stratégie globale proposée par le Programme Commun d'Union de la Gauche, ce qui aurait contribué à une plus grande clarté de l'exposé.

- De même, notre analyse de la lutte menée par les révisionnistes espagnols pour transformer les Commissions Ouvrières en un syndicat réformiste aurait gagné à être située dans la stratégie globale des révisionnistes et opportunistes, qui s'attaquent aux seules formes de l'exploitation et de l'oppression de la classe ouvrière et du peuple, sans toucher au système même de production capitaliste.

- Quand nous disons des Commissions Ouvrières qu'elles sont l'organisation qui lutte pour toutes les nécessités des masses, nous le faisons d'un point de vue trop unilatéral, étendant à l'ensemble des Commissions les caractéristiques propres à celles qui sont le plus avancées. De même, des exemples précis auraient permis aux ouvriers et aux révolutionnaires français de mieux comprendre nos positions.

- Ce document reflète une vision trop positive des rapports

de force existent au sein des Commissions Ouvrières. Nous laissons parfois entendre que les Commissions pour lesquelles nous luttons existent déjà dans la plupart des usines du pays : c'est ne pas tenir compte de l'implantation qu'y ont encore les réformistes. Nous ne précisons pas non plus assez les éléments qui différencient la ligne révolutionnaire de la ligne réformiste.

- Il aurait été important aussi de tracer l'historique de la période précédente : on comprendrait plus aisement pourquoi nous autres révolutionnaires, nous nous battons pour le boycott du Syndicat Vertical Fasciste, pourquoi nous ne voulons pas que les Commissions Ouvrières deviennent un syndicat, pourquoi elles doivent continuer d'assumer la lutte politique et économique, dans l'unité, la démocratie et l'autonomie face aux organisations politiques. Il eût été important de mieux définir le Syndicat fasciste, ainsi que la stratégie adoptée par la bourgeoisie lorsqu'elle prétend faire participer la classe ouvrière aux élections syndicales.

Pourtant, compte tenu de ces réserves, nous pensons que les idées centrales exposées ici demeurent justes. Nous les publions donc, conscients qu'elles permettront aux ouvriers et aux révolutionnaires français de comprendre les problèmes posés par la révolution socialiste en Espagne, dans le cadre de relations véritablement fondées sur l'internationalisme prolétarien. Ce texte est le premier d'une série de publications dans lesquelles nous nous efforcerons d'analyser les problèmes liés à la révolution socialiste en Espagne.

INTRODUCTION .-

LA SPONTANÉITÉ ET LA CONSCIENCE DE LA CLASSE OUVRIÈRE DANS
L'HISTOIRE DU MOUVEMENT OUVRIER INTERNATIONAL .-

La lutte des ouvriers contre les patrons est aussi vieille que la bourgeoisie elle-même. Dès le moment où la bourgeoisie s'érite en classe dominante, son ennemie, la classe ouvrière, surgit et tente de secouer le joug de la misère et de l'exploitation, menaçant de détruire ses oppresseurs.

Dans la société capitaliste en effet, le patron a besoin, pour remplir son rôle de capitaliste, de s'assurer de l'existence de la force de travail ; il est donc obligé de remettre à l'ouvrier, en échange de sa journée, une partie de ce travail de façon qu'il puisse subsister, lui et sa famille.

De son côté, l'ouvrier se voit contraint de vendre sa force de travail au capitaliste pour pouvoir subsister. La "liberté" n'existe pas dans le système capitaliste, ce n'est que fiction : tout au plus l'ouvrier est "libre" de choisir son exploitateur.

Cette situation objective de la bourgeoisie et des ouvriers est totalement antagonique : les intérêts des uns ne s'obtiennent qu'au detriment de ceux des autres.

Dans une usine, le capitaliste cherche à faire le maximum de bénéfices avec un minimum de dépense. Autrement dit, il fait travailler l'ouvrier le plus possible en le payant le moins possible. L'ouvrier, de son côté, recherche exactement le contraire : obtenir un salaire maximum au prix d'un effort minimum.

C'est pourquoi la lutte de classe du prolétariat contre la bourgeoisie est inséparable de l'existence du mode de production capitaliste et date de son apparition dans la société. L'histoire de cette lutte de la classe ouvrière depuis ses origines est l'histoire du Mouvement Ouvrier International.

1 /

MAIS CETTELUTTE A VARIE - ELLE A REVETU DES FORMES DIFFERENTES ..

Ses aspects politiques et organisationnels ont changé. Dans l'histoire du mouvement ouvrier international, il faut distinguer deux périodes fondamentales : avant et après la lutte héroïque de la Commune de Paris en 1871.

Depuis ses premières luttes, qui remontent au XVI^e siècle, jusqu'à la Commune, la classe ouvrière se bat de façon spontanée, elle n'a pas une politique de classe propre, elle est incapable de s'organiser de manière indépendante. Les ouvriers se rebellent spontanément, sans avoir conscience de leur condition de classe sociale, sans comprendre que c'est de leur unité de classe que dépend leur force révolutionnaire.

Faute d'expériences propres, le mouvement ouvrier ignore le chemin de son émancipation, c'est-à-dire les objectifs politiques qui lui permettront d'obtenir sa libération et les moyens nécessaires à les atteindre.

Au cours de cette longue période, les ouvriers se groupent en organisations de type corporatif, comme les trade-unions anglais. La rébellion des ouvriers demeure d'une manière générale limitée à des revendications économiques, dans le cadre d'une entreprise ou d'une branche de l'industrie.

Si elle déborde ces limites, c'est pour suivre les directives d'une fraction de la bourgeoisie contre une autre ou pour lui emboîter le pas dans sa lutte contre le féodalisme.

En France par exemple, la classe ouvrière a été le principal instrument d'insurrections comme celle de 1831 à Lyon ou celle de 1848. Mais au lieu de penser à s'emparer du pouvoir politique en tant que classe, elle l'a abandonné à la bourgeoisie.

Marx a dit, à propos de l'insurrection de 1848 : "Toutes les insurrections ont contribué à renforcer la machine d'état de la bourgeoisie."

5 /

Le I^o Internationale Communiste reflète la situation du mouvement ouvrier à cette époque. Elle était composée aussi bien d'organisations de masses syndicales (les trade-unions anglais) que de groupements d'intellectuels plus ou moins liés aux masses.

Les structures syndicales d'organisation de la classe ouvrière correspondent à cette première étape du mouvement ouvrier : elles représentent la forme spontanée d'organisation de la classe ouvrière.

L'expérience de la Commune et la découverte du socialisme scientifique par Marx et Engels ont révélé les objectifs historiques de la classe ouvrière et, pour une bonne part, les moyens de les atteindre. Elles ont mis en évidence la crise de la lutte spontanée de la classe ouvrière, systématiquement récupérée par la bourgeoisie.

L'expérience de la Commune démontre l'incapacité du syndicalisme à défendre et réaliser les objectifs de la classe ouvrière ; elle prouve que la bourgeoisie est capable de s'imposer et de dominer la classe ouvrière si celle-ci n'adopte pas une forme supérieure d'organisation fondée sur le socialisme scientifique et l'idéologie du prolétariat, seuls capables de conduire l'action du mouvement ouvrier vers ses objectifs de classe.

C'est ici qu'intervient néanmoins un autre problème ; une organisation fondée sur le socialisme scientifique ne peut regrouper qu'une partie de la classe ouvrière puisque, dans le cadre de l'état bourgeois, seuls quelques-uns sont en mesure d'accéder au marxisme. La nécessité demeure donc d'organisations de masse qui unissent toute la classe ouvrière dans la lutte pour ses revendications quotidiennes. (La II^o et la III^o Internationale ont tenté de résoudre ce problème, comme nous le verrons plus loin).

C'est de la Commune que date la crise de la I^o Internationale - reflet évident de la crise du syndicalisme. Les trade-unions anglais n'acceptent ni l'interprétation matérialiste que Marx donne de la Commune, ni les leçons qu'il en tire. Ils se désolidarisent de ses thèses (publiées dans "La Guerre civile en France") et quittent l'Internationale qui finira par se disoudre, après deux ans d'exil en Amérique.

L /

De son côté, la bourgeoisie tire aussi ses leçons "materialistes" de la Commune : elle comprend la nécessité d'intégrer dans son appareil d'état les organisations ouvrières qui, précisément du fait de leur caractère de masses, ne partent pas du socialisme scientifique, ni des principes de classe en rupture ouverte avec la domination de l'Etat bourgeois. En Angleterre, les Trade-Unions sont entrés, sous la tutelle du Parti travailliste, au nombre des institutions permanentes et se sont prêtes au jeu politique nécessaire à l'appareil de l'Etat. En France, les Bourges du Travail furent créées sous la III^e République. En Espagne c'est la Restauration de 1874 qui a légalisé les syndicats (l'Union Générale des Travailleurs a été fondée en 1890).

Ici commence la seconde étape de l'histoire du Mouvement Ouvrier. Il a dominé le syndicalisme, mais la bourgeoisie a élaboré une politique de neutralisation du mouvement de masses.

Les organisations syndicales ne se limitent plus à la lutte économique (comme c'était le cas lorsque le syndicalisme ne représentait que le spontanéisme du Mouvement Ouvrier naissant) - elles assument la lutte politique pour les réformes bourgeoises.

Les organisations syndicales contribuent à la mission de l'Etat bourgeois dont l'objectif a toujours été, en dernier ressort d'assurer la domination politique du Capital et la soumission des masses. Chargées de diriger la lutte pour les revendications économiques, les organisations syndicales deviennent de véritables courroies de transmission des partis politiques bourgeois qui, en bonne démagogie, se proclament les défenseurs des intérêts de la classe ouvrière.

Cette instrumentalisation des syndicats au service de la politique réformiste bourgeoise est rendue possible par la forme même de leur organisation : une structure hiérarchisée et bureaucratique, basée sur des délégués permanents échappant au contrôle quotidien des masses qui n'ont pas non plus leur mot à dire sur les décisions d'ordre général.

De corporations nées de la base pour la lutte économique spontanée, les centrales syndicales deviennent des organisations hiérarchisées et centralisées, de manière à apporter aux masses la politique réformiste du jour.

En effet, la III^e Internationale commence par affirmer qu'il faut profiter de la légalité offerte par la bourgeoisie, mais de fait, la politique qu'elle préconise est celle du pacte social et de la conciliation de classe. Les critiques de Lénine démasquentent les partis de la III^e dont la trahison envers les objectifs du prolétariat culmine avec la politique chauviniste et impérialiste qu'ils appliquèrent lors de la II^e Guerre Mondiale. Aujourd'hui ces partis occupent des postes-clés dans les gouvernements capitalistes de nombreux pays européens et c'est grâce à leurs syndicats qu'ils soumettent les masses (Allemagne, Angleterre, Israël, Belgique, Suède, etc.).

En Espagne, le Parti Socialiste et l'U.G.T. ont également pactisé avec Primo de Rivera ., en 1923, pour tenter de neutraliser le mouvement ouvrier qui s'était radicalisé depuis 1909.

Lénine et les bolchéviques, instigateurs de la rupture avec la III^e Internationale et fondateurs de la III^e, s'élèvent contre cette attitude de la social-démocratie. Ils soutiennent qu'il faut profiter de cette légalité, mais que la lutte de classe ne doit pas se limiter au cadre de la légalité bourgeoise et qu'elle doit se dérouler dans l'illégalité aussi souvent qu'il le faut. La preuve en est qu'en Russie, chaque fois que la lutte de classe s'intensifiait, la classe ouvrière s'organisait en soviets puisqu'il était clair que les organisations syndicales ne convenaient pas à la lutte révolutionnaire.

Toutefois, vers la fin des années 20 et le début des années 30, l'Internationale Communiste préconise une politique ultragauchoise et sectaire. Elle soutient la nécessité de créer de nouvelles organisations de masses, en marge des syndicats réformistes de la social-démocratie, alors que la grande majorité de la classe ouvrière, y compris ses éléments les plus avancés, y sont regroupés.

(1)

Sous les mots d'ordre : "classe contre classe" et "pour la création de syndicats rouges ou soviets", se cachait une politique sectaire, conduisant à la création de courroies de transmission "révolutionnaires" isolées de la base, incapables de transformer l'ensemble du mouvement ouvrier.

En 1934 l'Internationale Communiste fait l'autocritique de cette déviation gauchiste et se prononce pour le Front Unique du Proletariat. Cette époque voit la fusion des organisations syndicales totalement minoritaires, créées par les partis de l'Internationale Communiste, avec les centrales syndicales de la social-démocratie.

La C.G.T.U. fusionne avec l'U.G.T. lors d'un Congrès à Séville et c'est en 1934 que le P.C.E. décide d'entrer dans les Alliances Ouvrières nées à l'initiative du P.S.O.E. et de la "gauche communiste". Mais, hormis le cas des Alliances Ouvrières d'Asturies où on assiste à une authentique unité par la base pour préparer une contre-offensive de classe - les fusions des Centrales syndicales se firent par en-haut, sur le programme politique de la social-démocratie et non sur l'unité effective du Mouvement Ouvrier.

En 1935, le VII^e Congrès de l'Internationale Communiste rectifie cette déviation "gauchiste" et préconise une politique opportuniste de droite qui consiste à subordonner les organisations de masses de la classe ouvrière au programme anti-fasciste du Front Populaire. Si bien que les partis communistes ont appuyé l'alternative démocratico-bourgeoise au fascisme, la révision du marxisme-léninisme (France, Italie, Espagne...) et la collaboration au sein des appareils d'Etat Bourgeois.

Depuis la crise des syndicats, les caractéristiques des organisations de masses et leur juste relation avec le Parti constituent le problème politique central à l'intérieur du Mouvement Ouvrier. Ces questions se sont sans cesse posées en Espagne au cours de ces dernières années; elles ont conduit à de nombreuses erreurs de droit et de "gauche". L'évolution du Mouvement Ouvrier et le développement des Commissions Ouvrières ont permis aux marxistes-lénini-

7/

nistes de systématiser bon nombre d'éléments politiques et de définir de façon scientifique les caractéristiques des organisations de masses et leur relation avec le Parti Communiste. Il n'est pourtant pas question d'affirmer que cette définition politique soit généralisable à tous les pays.

En résumé, nous pouvons synthétiser de la façon suivante les deux déviations les plus répandues au sein du Mouvement Ouvrier :

1) / la déviation de droite qui consiste à concevoir l'organisation de masses comme une organisation de type corporatif et syndical pour les luttes économiques, structurée de manière bureaucratique et hiérarchisée, si bien que les centres de décision sont coupés des masses et que la base est utilisée pour une politique de réformes bourgeoisées des partis sociaux-démocrates et révisionnistes. Depuis le début du siècle, les syndicats des pays capitalistes ne se limitent plus à la lutte économique : ils sont un des piliers de l'application de la lutte politique réformiste. La bourgeoisie parvient à instrumentaliser le Mouvement Ouvrier grâce au rôle des syndicats et à leur trahison vis-à-vis des travailleurs dont ils avaient portant été les authentiques représentants. Cette déviation de droite aboutit à la création d'organisations de masses, qui, au lieu de refléter en permanence le niveau politique du Mouvement Ouvrier, permet de faire passer les mots d'ordre réformistes.

2) / la déviation de gauche qui consiste à penser très justement que les syndicats qui regroupent la majorité de la classe ouvrière sont foncièrement réformistes et empêchent le développement du Mouvement Ouvrier sur la voie révolutionnaire. Mais ils préconisent à tort la création de nouveaux syndicats "révolutionnaires", sur la base des vrais principes marxistes-léninistes, sans prendre en compte le processus réel qui permet à l'ensemble de la classe ouvrière d'y accéder.

oooooooooooo
oooooooooooo
oooooooooooo
oooooooooooo

LA PRATIQUE SYNDICALISTE (C.G.T. ET C.F.D.T.) EN FRANCE

Pour completer notre critique du syndicalisme dans l'état actuel du Mouvement Ouvrier International, nous allons analyser en partie la pratique des deux syndicats français les plus puissants et "représentatifs", qui soutiennent d'ailleurs la coalition de "l'Union de la Gauche".

La C.G.T., le plus fort des syndicats ouvriers en France, est contrôlé par la direction du P.C.F. et dirigé selon sa politique révisionniste.

Le C.F.D.T., qui se place juste après, a une base beaucoup moins contrôlée et dirigée; mais en général (et surtout en ce qui concerne les échelons supérieurs) elle répond à la politique du Parti Socialiste ou d'autres organisations politiques telles que le P.S.U.

Les politiques de la C.F.D.T. et de la C.G.T. ne se diffèrent que par des nuances de tactique car en réalité c'est la même politique bourgeoise visant à contrôler le mouvement ouvrier. Le cadre actuel de la lutte des classes en France et la débilité du mouvement ouvrier dans son ensemble sont le résultat de la politique réformiste de ces syndicats.

En effet pour eux l'exploitation capitaliste ne consiste qu'en une répartition injuste des richesses :

(1) / Jamais ils ne révèlent aux masses la véritable raison de leur exploitation, à savoir le système capitaliste de production; par contre, ils proposent avec démagogie des réformes, qui, selon eux, rendraient plus juste la répartition des richesses.

(2) / Jamais ils ne mettent en cause la nature oppressive de l'état bourgeois; au contraire pour eux l'oppression est due à tel ou tel parti; tel ou tel personnage politique en place : les mots d'ordre lancés dans les manifestations organisées par les syndicats visent des personnes et non des institutions. ("Giscard -

9 /

sseaud, le peuple surs ta peau"; "A bas Pompidou")

Leur objectif n'est en aucune manière la destruction de l'appareil d'état bourgeois, mais le passage pacifique au socialisme -- par le biais des élections présidentielles...etc.

Leurs plans de luttes ne se différencient guère comme le démontre leur conception de l'organisation du Mouvement Ouvrier ainsi que la forme et le contenu de leur lutte.

①/ La C.G.T. comme la C.F.D.T. subordonnent la lutte de masse à l'arrivée des candidats des partis de "l'Union de la Gauche" à des postes dans l'appareil d'état bourgeois bien plus importante que la lutte des masses. Pour la mort de Pompidou les centrales syndicales paralysèrent toutes les actions revendicatives, et allèrent même jusqu'à la non-convocation de la manifestation traditionnelle et pacifique du 1er Mai, ("qui par son caractère subversif aurait pu gêner l'élection d'un candidat") ; de fait ils lui substituèrent une fête à la Courneuve. (1)

②/ la C.G.T. comme la C.F.D.T. sont favorables à la pratique des "Grandes Journées" de mobilisation, qui permettent de contrôler et de démobiliser la classe ouvrière alors que la surexploitation bourgeoise provoque la rage parmi les travailleurs. La politique des partis de "l'Union de la Gauche" est donc de maintenir les travailleurs dans le calme grâce aux syndicats, en imposant comme solution à la crise la mise en pratique du Programme Commun du P.S. et du P.C.F., et denient toute efficacité à la lutte révolutionnaire. Les journées du 14 et du 19 Novembre avec manifestations ont été convoquées par les syndicats pour montrer leur opposition à la politique du gouvernement actuel. Ce sont des journées auxquelles les travailleurs accourent avec discipline, mais

(1) Précisons qu'en Espagne sous la République, la centrale syndicale puissante U.G.T., envoia aussi la manifestation du 1er Mai dans les années 1932-1933-34- et 35 afin de ne pas provoquer la bourgeoisie et de maintenir ses membres au parlement et dans le gouvernement bourgeois.

tout aussi disciplinés ils retournent le lendemain au travail pour un salaire inchangé et dévalué de 20% du fait de l'inflation... Si on ose, au cours des Assemblées des sections syndicales d'entreprise, proposer de continuer la mobilisation, comme par exemple de faire une grève ininterrompue, on est immédiatement traité d'ignorant et l'on s'entend dire que les syndicats sont là pour décider ce qu'il y a à faire. Un exemple frappant en est lors de la grève générale des P.T.T. (200.000 travailleurs), qui s'est étendue à tout le pays, qui a duré 6 semaines et qui prenait un caractère très dur : que firent les syndicats ? eh bien ils n'appelaient même pas à la grève de solidarité !...

③/ la C.G.T. comme la C.F.D.T. essaient d'isoler chaque lutte en s'opposant à la généralisation et en empêchent les travailleurs d'utiliser les structures syndicales : locaux, appareils de propagande, ... etc.

Dans une usine le syndicat apparaît comme l'organisationmédiaire entre le patron et les travailleurs. L'unité des ouvriers dans telle ou telle lutte revendicative est donc rompue, inutile même (c'est à dire dévalorisée de son contenu révolutionnaire).

Le syndicat se proclame le représentant authentique des ouvriers; s'il acquiert une certaine envergure, se faisant connaître en dehors de l'usine, il devient le seul "organisateur de la solidarité."

Et en quoi consiste le "solidarité" des syndicats ?

a) on informe de la lutte dans le bulletin syndical, mais en l'interprétant selon ses propres intérêts immédiats.

b) on soustiment le pouvoir de mobilisation qu'elle pourrait avoir, ne disant en fait que la section syndicale a aidé tels ou tels travailleurs en grève par le don d'une quantité d'argent.

c) on tardera à informer de cette lutte de manière à éviter la généralisation : trop de danger qu'elle n'échappe au syndicat ! ...

Un exemple récent de la grève des P.T.T. : ce furent les travailleurs eux-mêmes qui en prirent l'initiative (du centre de tri de la gare de Lyon à Paris) : aucun appel central de l'un ou de l'autre des syndicats n'y fut à l'origine; aussi rien ne fut fait par les syndicats pour généraliser et organiser la solidarité; non, les travailleurs des P.T.T. restèrent seuls durant 6 semaines! Et les dirigeants syndicaux de la C.G.T. allèrent même jusqu'à s'opposer au mot d'ordre "P.T.T. solidarité", lors de la manifestation du 19 Novembre. Devant une classe ouvrière affectée par l'aggravation des conditions de vie, une classe ouvrière qui devient de plus en plus sensibilisée, cette façon de faire prend un caractère encore - plus bourgeois et anti-ouvrier.

(4) / La C.G.T. comme la C.F.D.T. se refusent à assumer les revendications des 4 millions d'immigrés , qui subissent une discrimination politique et économique et qui arrivent en France pour être surexploités. La C.G.T. en particulier, montre une position cheuviniste à outrance lorsqu'elle appuie le "Statut de l'immigration" présenté au Parlement par les députés du P.C.F. : ce statut exige un contrôle étatique plus sévère et une pression plus efficace. En ce qui concerne les papiers, la C.F.D.T. semble être plus favorable aux immigrés, mais en fait elle se montre dans sa pratique tout aussi cheuviniste. Quelle en est la raison principale ? étant donné que l'état bourgeois ne reconnaît pas au travailleur immigré le droit de vote (alors qu'il participe à la production du pays et dans le boulot les plus difficiles), l'immigré ne peut voter pour "l'Union de la Gauche": alors, pourquoi donc les syndicats et les partis prennent-ils la peine de défendre l'immigré ?

(5) / La C.G.T. comme la C.F.D.T. évitent que les luttes des ouvriers sortent de la légalité; il leur faut donc :

- 12/
- empêcher toute initiatrice particulière
 - avertir le patron pour gagner du temps et calmer les esprits.

Leur but reste le maintien du contrôle sur les ouvriers, de façon que ceux-ci prennent la voie que leur ouvre la bourgeoisie. Dès que leur lutte prend une certaine envergure et s'éloigne du cercle syndical (Mai 68), les directions syndicales et les partis réformistes, débordés, abandonnent les travailleurs. Ils les condamnent résolument et s'errengent pour qu'il n'y ait aucune suite ; LIP nous le démontre : dès que cette lutte prit une certaine ampleur, les syndicats proclamèrent : "la négociation : seule solution". Scandalisés par les mesures d'affrontement direct dans la rue, prises par le Comité d'action, les syndicats essayèrent par tous les moyens de reprendre le contrôle de la lutte. Lorsque l'usine fut occupée par la police, des ouvriers arrêtés, attaqués même à main armée, les syndicats protestèrent "énergiquement", recueillirent des signatures et demandèrent des entrevues avec les ministres... Quant aux ouvriers qui s'affrontaient à la police, ce n'étaient que des gauchistes !

Toute la machine nécessaire pour garantir aux syndicats le contrôle d'une usine est en place : si des ouvriers veulent organiser leur lutte, ils sont obligés de prévenir le patron et le Ministère du Travail, qui donneront le droit de faire des élections syndicales ; les délégués légaux sont d'ailleurs déjà présentés. C'est seulement alors, et si le patron manifeste de la bonne volonté, en ne licenciant pas ceux qui se sont présentés comme délégués, que la section syndicale peut se former. Dans le cas contraire, elle n'aurait pu se faire et les syndicats se seraient alors refusé à tout appui, déclarant que l'initiative des ouvriers n'est pas un exemple à suivre.

⑥/ Pour ce qui est des revendications salariales, la C.G.T. défend l'échelle des salaires, autrement dit elle défend en fait l'aristocratie ouvrière : elle demande des augmentations proportionnelles pour tous les salaires existants et s'oppose

sur augmentations égales pour tous. Cette question provoque une lutte interne dans le C.F.D.T., qui se rend cependant très populaire avec sa revendication : "200 Frs. pour tous!".

(7) / Le C.G.T., tout comme le C.F.D.T. s'opposent à ce que les organisations ouvrières soient clandestines; leur intérêt étant de s'assurer que les travailleurs et la classe ouvrière votent pour leur "parti" et leur politique, peu leur importe que la police connaisse les noms des militants du Mouvement Ouvrier. Il s'agit de diriger et de fortifier les formes légales existantes et non de les détruire ! Dans cette perspective ça n'a aucun sens de vouloir protéger de la police les organisations de masse ! La clandestinité n'a de signification que lorsque la politique poursuivie consiste à suivre la lutte des classes.

Toute cette politique syndicale se résume en une phrase : les syndicats ne sont pas des organisations de masse qui luttent pour les nécessités des travailleurs, à tout moment et en tout lieu et, ce faisant, qui permettraient de construire l'unité du Mouvement Ouvrier par la base. Non, ce sont des organisations disposées à lutter pour quelques problèmes partiels, qui essaient par tous les moyens que la classe ouvrière s'en contente pour mieux l'utiliser comme soutien de leur politique réformiste. Dans l'usine : le syndicalisme, mais une fois dehors, c'est aux politiciens bourgeois que revient la tâche d'interpréter et de manipuler les luttes des travailleurs dans l'intérêt de la politique de "l'Union de la Gauche".

A ce contenu politique correspond une infrastructure déterminée ; deux principes généraux guident le plus souvent l'organisation des syndicats :

- une bureaucratie composée de permanents payés par les cotisations des travailleurs et dont la profession consiste à "choisir ce que doivent faire les travailleurs". Citons par exemple le C.F.D.T. dans la branche alimentation : en 1975, selon l'information même du syndicat, 77 % des cotisations per-

mirent de payer le personnel, 11 % servirent à financer les loyers et le matériel de bureau, 3,5 % l'agitation et la propagande, 3 % l'aide juridique et 1,3 % le soutien à des grévistes.

- les organes de direction, séparés de la base, fonctionnent comme un parti ou un ministère ; ils se composent de personnalités révisionnistes et bourgeoisées intégrées à "l'Union de la Gauche". Ils peuvent ainsi, d'une part, contrôler les luttes des travailleurs, faire en sorte que soit respectée la légalité imposée, empêcher la généralisation des luttes et, d'autre part, profiter des mauvaises conditions de vie des travailleurs pour les mobiliser face à la bourgeoisie.

- à la base, tout dépend de la bonne ou mauvaise volonté du délégué syndical, car c'est à lui que revient la décision d'établir ou non des relations démocratiques avec les travailleurs. À l'exception de quelques très rares cas où les sections syndicales d'une entreprise égissent conformément à la volonté des travailleurs, la section entreprend en général des actions sur ordre de la direction. (La base de la C.F.D.T. est plus combative que celle de la C.G.T., il est de ce fait plus fréquent d'y rencontrer une section qui fasse preuve d'une position de classe.) Mais le mécanisme en vigueur est celui de l'élection des délégués du personnel, pour un an et sans révocabilité. Durant un an donc, les travailleurs ne peuvent que se soumettre aux désirs du délégué. Dans une section syndicale, la participation la plus importante apportée par les ouvriers, c'est la cotisation, en échange de laquelle le syndicat promet de résoudre les problèmes. Seuls les délégués peuvent avoir une entrevue avec le patron pour négocier les revendications.

La C.G.T., tout comme la C.F.D.T., s'oppose totalement aux formes d'organisation unitaires qui surgissent pour renforcer les luttes dures (LIP par exemple) : là, la semi spontanéité des travailleurs les conduit à s'unir dans un combat unitaire ; ils se détachent des sections syndicales de l'entreprise débordées, qui vont jusqu'à rompre leur sectarisme habituel en recon-

neissent à cette instance unitaire le pouvoir de direction de la lutte. A LIP par exemple, les sections syndicales de la C.G.T. et de la C.F.D.T. reconnaissent le Comité d'Action unitaire ; la C.G.T. en sortit très vite et engagea ses adhérents à négocier. Le C.F.D.T. analysera par la suite l'existence de ce Comité d'Action comme une conséquence de la débilité de la section de l'entreprise...

Avec cette structure et ce fonctionnement les syndicats ne permettent en aucune façon l'organisation des éléments avancés du mouvement ouvrier français ; tout au contraire, ils introduisent la désunion et la désorganisation des travailleurs en se présentant faussement comme un organisme pour leur lutte quotidienne. Les syndicats français ont changé la démocratie directe de classe en une "démocratie" du parlementarisme bourgeois, qui sape le droit des travailleurs à s'organiser pour ses propres luttes, mais qui lui permet de déléguer leurs voix à quelques faux représentants.

15/

LES COMMISSIONS OUVRIERES : EXEMPLE POSITIF D'UNE
ORGANISATION DE MASSE.-

L'organisation en Commissions Ouvrières est, dans l'état espagnol, l'organisation de masse la plus représentative du mouvement ouvrier.

La lutte qui s'y déroule reflète l'opposition entre les deux lignes dans lesquelles le mouvement ouvrier est engagé. Car si l'on trouve dans les Commissions certains traits d'une organisation de masse authentique, on y voit aussi s'y développer des caractéristiques de la politique bourgeoise. Ainsi certains aspects de syndicats réformistes que nous venons d'analyser se rencontrent tout aussi bien dans les Commissions Ouvrières, en particulier là où l'initiative politique est entre les mains du P.C.E. ou d'autres groupes révisionnistes.

Ces partis et ces groupes politiques réformistes soutiennent que les Commissions Ouvrières sont un "embryon de syndicat" et ils préconisent sa transformation en un syndicat.

La progression du mouvement ouvrier espagnol vers ses objectifs de classe se manifeste dans les aspects révolutionnaires des Commissions Ouvrières. Nous, les marxites-léninistes, soutiens, systématisons et développons ces aspects dans la mesure de nos forces et de notre assimilation du marxisme-léninisme, pour les restituer aux travailleurs et élever ainsi le niveau de conscience et d'organisation du mouvement ouvrier.

Quelles expériences révolutionnaires différencient les Commissions Ouvrières des syndicats ? Pour quel but les Commissions Ouvrières luttent-elles ?

Les secteurs les plus avancés des Commissions Ouvrières considèrent qu'il faut lutter pour toutes les nécessités des travailleurs en tout lieu et à tout moment : là est leur dénominateur commun. Elles s'organisent et se mettent à la tête des luttes dans une usine ou un quartier pour y obtenir les revendications

les plus importantes des travailleurs.

Les Commissions Ouvrières mènent leur combat à partir du niveau de conscience et de radicalisation des masses, à la différence des syndicats français, pour lesquels la lutte économique et politique se limite d'emblée aux objectifs politiques à court terme des partis de "l'Union de la Gauche", d'où leur incapacité à recueillir et à relancer les revendications qui naissent à chaque instant de la lutte des travailleurs.

Là où les Commissions Ouvrières partent du principe de lutter pour toutes les nécessités qui se posent, il s'agit alors d'une organisation de masse qui répond au niveau politique général atteint par la base et qui est capable de s'adapter à tout moment au niveau réel du mouvement ouvrier.

Les luttes dépassent le cadre de l'entreprise et la revendication salariale parce qu'elles se forgent sans préjugé légitimiste ; on ne peut donc distinguer le moment où finit la lutte économique et où commence la lutte politique. La lutte politique ne consiste pas à soutenir l'action parlementaire de tel ou tel parti, mais bien à s'affronter à toutes les institutions étatiques. Contrairement à ce qui se passe en France où les travailleurs, suivant les directives des partis bourgeois, n'ont le droit de manifester que pour les soutenir, en Espagne la lutte des Commissions Ouvrières se politicise non à la demande de tel ou tel parti pour appuyer ses propositions "démocratiques", mais suivant son propre développement révolutionnaire, s'affrontant ainsi à toutes les institutions et tous les mécanismes d'oppression du capital et de l'état.

De la même façon la solidarité de classe prend corps réel dans les luttes. Bien qu'il n'existe pas d'appareil syndical (locaux, imprimerie) ni de grands moyens d'information, les grévistes d'une entreprise se rendent souvent aux portes d'une autre usine pour expliquer leur lutte : ainsi ils obtiennent un mouvement réel de solidarité (par exemple, sans remonter très loin dans le temps, les grèves de Pamplune, Tolosa). Ces grèves

générales n'obéissent à aucune manœuvre de politique électorale mais répondent aux revendications nécessaires des travailleurs en lutte. Pour cela on n'a pas besoin de grandes bureaucraties mais d'une organisation authentique des travailleurs, c'est-à-dire représentative et démocratique.

La création et le développement d'une telle organisation de travailleurs s'oppose aux objectifs réformistes de mener les Commissions Ouvrières sur la voie syndicale. L'exemple le plus clair est celui du P.C.E. et d'autres organisations réformistes qui, se situant à contre-courant du mouvement des travailleurs, conçoivent les Commissions Ouvrières comme un embryon de syndicat de classe et qui centrent donc la lutte politique dans l'obtention de cette liberté syndicale. Reppelons la campagne développée par le P.C.E. sur la liberté syndicale (qui, aujourd'hui même, se manifeste plus fort que jamais) et son insistance à assimiler les Commissions Ouvrières à un syndicat. Cette politique, qui s'intègre à la stratégie du "pacte pour la liberté", implique un syndicat à caractère "d'assistance sociale", c'est-à-dire un syndicat bourgeois.

Cette conception liquidatrice s'est manifestée très clairement lors du Procès 1001 et fut très fortement combattue par les secteurs les plus conscients des Commissions Ouvrières. En cette période le P.C.E. essaya de transformer la lutte contre la répression de la bourgeoisie et même en particulier toute intention d'organisation ouvrière en un élément déterminant de sa politique. Quand la bourgeoisie attaque les Commissions en tant qu'organisations ouvrières, le P.C.E. et d'autres réformistes ripostèrent, non par le renforcement de cette organisation, mais par sa transformation en un syndicat bourgeois, boycottant l'unité de la classe ouvrière avec le mot d'ordre de liberté syndicale.

Orienter les Commissions Ouvrières, comme le font le P.C.E. et d'autres organisations révisionnistes et opportunistes, dans la voie de l'obtention d'un syndicat équivaut à :

11/

① centrer la lutte sur un terrain strictement revendicatif et, en particulier, dans les limites d'une lutte économique d'entreprise donc dans les limites d'une lutte à caractère défensif contre l'exploitation.

② restreindre la lutte politique des Commissions Ouvrières et du mouvement ouvrier à un combat pour la liberté syndicale, c'est-à-dire pour la démocratie bourgeoise. Il s'agit en effet de fixer dans quelles limites les ouvriers (ou plutôt les réformistes qui s'en octroient la représentation) vont intervenir pour réaliser un pacte avec la bourgeoisie : la liberté syndicale.

③ empêcher que les Commissions Ouvrières n'exercent une direction du mouvement des travailleurs hors de leur entreprise, empêcher qu'elles ne formulent en termes de classe les revendications du peuple entier et qu'elles n'en assument les luttes dans une perspective anti-capitaliste. Pour les organisations réformistes, que la classe ouvrière dirige le mouvement populaire veut dire uniquement qu'elle en appuie les luttes telles qu'elles se présentent, et non qu'elle adopte une position de classe indépendante.

Ainsi donc, faire des Commissions Ouvrières une organisation politique des travailleurs qui assume la lutte pour toutes les revendications (politiques, économiques, culturelles...) et qui exprime les nécessités de la classe ouvrière comme son degré de conscience et d'organisation, c'est, du point de vue réformiste, agir à contre-sens. Pourtant, c'est dans ce sens qu'il faut aller !

Pour les réformistes, étant donné l'absence de liberté syndicale propre au régime franquiste, le type d'organisation ouvrière telle que les Commissions Ouvrières n'est que provisoire. A leur avis il faut lutter pour la république, faire un pacte avec la bourgeoisie. Il ne s'agit donc pas de développer l'organisation politique des travailleurs, l'organisation qui lutte pour toutes leurs nécessités ; il s'agit au contraire d'en faire un épisode et de la transformer en un embryon de,

21/

syndicat, car tôt ou tard la démocratie bourgeoise prendra le relève : alors les partis réformistes se chargeront de la lutte politique des travailleurs.

Et ces organisations ouvrières qui luttent pour défendre les conditions de vie, les niveaux de salaire dans l'entreprise... ? Qu'elles le ferment ! Sauf... sauf le jour où il faudra voter ou participer à une de ces journées typiques (et ceci n'est pas ironie forcée, mais bien la triste réalité proposée par la démocratie bourgeoise : des pactes et la trahison accumulée par les partis réformistes).

Et ça n'est pas tout ! Cette politique du F.C.E. et des réformistes en général se révèle totalement liquidationniste quand on sait que le syndicat non seulement n'est pas la meilleure forme d'organisation des travailleurs pour diriger la lutte en vue de toutes les nécessités des masses, mais en plus qu'il ne peut se développer sous un régime terroriste.

La tendance est donc à liquider les luttes revendicatives les plus élémentaires dans les entreprises, où les organisations qui adoptent cette tactique ne peuvent résister aux coups de boutoir de la répression pour se maintenir solidement.

LE REFORMISME : UN E POLITIQUE BOURGEOISE AU SEIN DU MOUVEMENT OUVRIER

Pour preuve claire et tangible du caractère bourgeois de la politique menée par les réformistes dans le mouvement ouvrier, nous avons la coïncidence de leurs propositions avec celles exprimées dans la "Déclaration d'Action Sociale dans l'entreprise" (adressée à tous les patrons de Guipuzcos) que nous nous devons de reproduire in-extenso.

"Déclaration d'Action sociale patronale de Guipuzcos devant la situation de conflit en ce qui concerne l'emploi dans notre province.

21

tion de conflit grave entre les hommes qui composent l'entreprise. En voici quelques aspects :

- manque certain d'intégration du travailleur à l'entreprise
- prolifération des grèves
- utilisation du licenciement comme recours, d'où accroissement des conflits par solidarité
- apparition dans les entreprises de commissions de travailleurs qui, faisant appel à des moyens d'élection anti-démocratiques et contraignants, ne représentent rien et monopolisent les décisions entre les mains de groupes extrémistes.
- menaces de groupuscules de travailleurs, qui prennent parfois des allures terroristes
- manque de représentativité ouvrière à l'heure de la négociation, conséquence d'une structure syndicale qui ne répond pas aux aspirations et aux droits des travailleurs
- politisation des conflits au sein de l'entreprise, du fait de l'absence de voies politiques démocratiques.

(2)- Devant cette situation nous avons réfléchi afin de proposer une solution au patronat de Guipuzcoa.

(3)- Nous devons être conscients que le monde ouvrier, au delà des revendications de travail, réclame avec droit des changements substantiels des structures politiques, syndicales et de l'entreprise elle-même :

- l'actuelle politisation des conflits ouvriers ne pourra se résoudre tant que la société ne disposera pas des voies politiques adéquates
- nous affirmons le droit des travailleurs à un syndicat libre et représentatif
- nous considérons comme urgente une restructuration profonde et sérieuse de l'entreprise ; ce n'est que lorsque ses composantes (capital, direction, travail) participeront effectivement à son fonctionnement, sa croissance et son profit qu'on pourra dépasser les conflits.

LL /

4)- En travaillant pour ces changements de structure, nous ne pouvons oublier que le conflit est déjà présent dans nos entreprises :

- nous optons toujours pour la communication et le dialogue
- nous ne voulons pas voir rompues les relations entre les hommes qui composent l'entreprise sans avoir mis en pratique les moyens adéquats à un dialogue permanent entre patrons et travailleurs, même dans les circonstances les plus difficiles
- la communication permanente et ouverte avec les travailleurs exige :
 - l'élection démocratique de leurs représentants authentiques par vote secret et libre
 - que ces représentants agissent librement à l'abri de toute répression.

SAINTE SEBASTIEN - 5 fév. 75"

Dans cette lettre nous voyons qu'il s'agit de vider les luttes revendicatives de leur contenu politique de classe, et de les intégrer dans l'appareil syndical, c'est-à-dire bourgeois. Comment ? En faisant tout ce qui est possible pour inculquer aux travailleurs la politique bourgeoise de démocratie déguisée.

"Politisation des conflits dans l'entreprise du fait de l'absence de voies politiques démocratiques..."

Donc, la bourgeoisie redoute l'organisation de la classe ouvrière en tant que classe indépendante ; pour combattre cette politisation elle offre "généreusement" sa politique bourgeoise ("voies politiques démocratiques"). Pourquoi les mêmes patrons préconisent-ils "le droit des travailleurs à un syndicat libre et représentatif" ? Parce que c'est l'unique garantie de contrôler le mouvement ouvrier, l'unique garantie de l'intégrer.

22 /

"L'actuelle politisation des conflits ouvriers ne pourra se résoudre tant que la société ne disposera pas des voies politiques adéquates."

Ceci correspond, ni plus ni moins, à ce que le P.C.E., fidèle allié de la bourgeoisie, défend dans le mouvement ouvrier avec sa liberté syndicale. La bourgeoisie, lorsque la répression ne suffit plus, se sert de tous les moyens en sa possession pour continuer d'exploiter et pour freiner le développement du mouvement ouvrier. Pour cette tâche son plus fidèle allié au sein du mouvement ouvrier n'est-il pas... le réformisme ?

Le P.C.E. dernièrement a redoublé d'efforts et se révèle de plus en plus clairement être le défenseur conséquent de la politique bourgeoise dans le mouvement ouvrier. Par exemple, dans "Euskadi Obrero" n°11 (déc. 74) il s'exprime très clairement à propos de la mobilisation du 11 décembre :

"Il faut rechercher l'accord politique avec le patronat dans l'entreprise afin d'avoir conjointement contre la dictature... Notre ennemi principal, aujourd'hui, c'est la dictature : c'est sa politique économique qui nous a amenés au chaos actuel, à la cherté de la vie, situation insoutenable. Et à ce sujet l'union avec certains secteurs du patronat est possible. Nous venons justement de le voir. Le mouvement ouvrier, conscient de sa force, doit rendre propice l'union avec tous les patrons pour qui la persistance du franquisme est un obstacle au développement de leurs propres intérêts."

C'est bien de l'union et de l'accord avec le patronat qu'il s'agit dans le document que nous avons commenté. Cette entente va précisément combattre la politisation révolutionnaire des luttes ouvrières (exprimées très clairement par ce même document) pour y substituer une politisation bourgeoise qui passe sous silence l'exploitation de classe. Il s'agit donc par cette union et cet accord d'intégrer la classe ouvrière.

Les réformistes font référence aux aspirations des travailleurs, à la liberté pour justifier leur politique. quand les travailleurs

orient "liberté !", ils ne réclament pas une démocratie bourgeoise, ni une dictature de la bourgeoisie avec des formes démocratiques. Non ! Ils exigent la liberté réelle de réunion, d'association... sans limite ni obstacle.

Seulement leur manière de l'exprimer est imprécise car ils n'ont pas une claire conscience des raisons de leur absence de liberté et de l'exploitation ; dans bien des cas ils n'ont qu'une conscience partielle de la répression et de l'exploitation et ils n'ont pas dépassé le stade de la révolte.

Devant cette situation, le P.C.E. et d'autres opportunistes veulent imposer l'alternative démocratique bourgeoise, comme si elle pouvait assumer les aspirations de liberté des ouvriers et du peuple.

Ils tentent de cette façon de bloquer la prise de conscience des travailleurs, afin de rendre impossible le passage de la connaissance sensible à la connaissance rationnelle des raisons de l'exploitation et de l'oppression : la dictature bourgeoise, la "démocratie bourgeoise", soit une négation, une limitation des libertés et des droits les plus élémentaires revendiqués par la classe ouvrière et le peuple.

Les Commissions Ouvrières doivent exprimer les aspirations et les revendications de la classe ouvrière, telles que les ouvriers les perçoivent et les expriment par leurs luttes.

Pas de république, ni de pacte pour la liberté ! Mais seulement liberté d'association, de réunion, liberté pour les prisonniers, liberté de lutter, liberté qui ne peut être atteinte que par la destruction de l'appareil d'état bourgeois et l'implantation du socialisme. (les authentiques communistes que nous sommes s'efforceront de le démontrer), et non par la république bourgeoise, les "accords", "pactes" ou "compromis" avec nos exploitants.

25 /

et de son syndicat, pour développer et renforcer les Commissions Ouvrières (notre propre organisation de lutte contre la bourgeoisie), liberté pour éléver le niveau politique de conscience des ouvriers pour le combat futur et décisif qui en finira avec l'appareil d'état bourgeois et instaurera le socialisme.

FONCTIONNEMENT ET ORGANISATION DES COMMISSIONS OUVRIÈRES

Une forme particulière d'organisation correspond à cette lutte des masses ; les caractéristiques en sont : la démocratie, l'autonomie, l'indépendance, l'unité et la clandestinité. Ce sont des principes reconnus même par le secteur réformiste, verbalement car en fait ils ne le réalisent pas.

Le caractère démocratique des Commissions Ouvrières se reflète au niveau des rapports avec les travailleurs comme au niveau du fonctionnement interne. Au niveau des relations avec les masses, ceci veut dire que tous les travailleurs prêts à lutter et quelles que soient leurs idées politiques ou leur idéologie peuvent entrer dans la commission ; elle reste en effet toujours ouverte aux éléments conscients de la nécessité de lutter et prêts à y participer. De cette façon l'organisation s'adapte au développement du mouvement ouvrier, et en rassemble les éléments et les idées les plus avancés. C'est donc tout à fait en opposition aux syndicats français, composés de sections fixes, avec des délégués élus pour un an (donc aucune garantie de représentativité), organisations équivalent à des cercles fermés dans lesquels les ouvriers avancés ne peuvent pénétrer (donc aucune possibilité de refléter le mouvement ou de s'y adapter). Même au cours des luttes et de leur préparation la démocratie persiste : les décisions se prennent en assemblée ; les ouvriers y choisissent les formes de lutte qu'ils veulent adopter, y élisent des représentants auprès du patron, à qui ils rapportent les accords de l'assemblée et non leurs décisions propres. Il n'y a pas de charge permanente lorsque la lutte cesse, ces délégues perdent leur mandat.

Au niveau du fonctionnement interne, les Commissions Ouvrières sont démocratiques, c'est-à-dire : les décisions se prennent par majorité en respectant la pleine souveraineté de chaque Commission Ouvrière d'entreprise ou de quartier et, ainsi que le caractère d'éligibilité et de révocabilité de ses représentants.

A ce sujet il faut préciser que les accords pris par majorité dans une commission ou une coordinatrice n'engagent pas s'ils ne reflètent pas le niveau réel d'unité dans la commission ou la coordinatrice. C'est-à-dire que tant que la minorité reconnaît à la majorité le droit de passer à l'application des accords, elle a le droit de se mettre en marge. Par exemple, si dans une zone, il existe une coordinatrice de Commissions Ouvrières qui dans sa majorité se prononce contre le boycott, et si, dans la même zone, deux ou trois commissions se prononcent pour, ces dernières ont plein droit de se coordonner entre elles et de mener à terme la lutte pour le boycott des élections syndicales fascistes. Cette position ne correspond pas à une rupture avec le cadre unitaire plus ample mais bien au contraire permet une unité d'action et donc l'unité du mouvement ouvrier plus grande encore. En effet, ne pas reconnaître le droit de cette minorité, c'est s'attaquer à l'unité !

Le caractère engageant des accords de la majorité est particulier aux groupes politiques qui fonctionnent sous le principe du centralisme démocratique, car ils maintiennent un degré d'unité politique élevé. Les Commissions Ouvrières ne sont subordonnées à aucune ligne politique déterminée, mais elles se caractérisent par un niveau acquis par l'avant-garde dans le lieu d'implantation ; c'est ce niveau qui définit le degré d'unité atteint, et différent selon les cas.

Exiger l'application des accords pris par la majorité dans une commission ou une coordinatrice implique soit une confusion de niveau politique, soit une manœuvre des réformistes pour mieux instrumentaliser les Commissions Ouvrières au profit de leur ligne politique.

tion de la bourgeoisie : c'est-à-dire qu'elles ne reconnaissent pas l'état bourgeois, ni ses lois, ni ses ministères, ni son syndicat fasciste (C.N.P.). Nous avons vu plus haut comme l'existence même des Commissions Ouvrières, à des degrés concrets de développement politique et organisationnel, définit la position de classe indépendante du prolétariat face à la bourgeoisie.

Les Commissions Ouvrières sont autonomes et souveraines, par rapport aux groupes politiques : le plus souvent les décisions se prennent par majorité et sont indépendantes du choix d'une autre organisation, groupe ou parti politique.

Les Commissions Ouvrières se définissent comme étant unitaires; et ceci est réellement vrai dans celles où la seule limite est la définition concrète des revendications pour lesquelles elles luttent. Tout ouvrier qui s'intègre à la lutte, y participe, indépendamment de ses préférences politiques : l'unité du mouvement ouvrier se forge ainsi par la base. Que les commissions soient unitaires, ceci ne veut pas dire qu'un pacte a été conclu "en haut", par des organisations politiques dont certains militants travailleront dans l'entreprise pour forger cette unité. Non ! Ceci veut dire que quels que soient l'entreprise ou le quartier, tous ceux dont le désir est de lutter pour conquérir les nécessités immédiates, sans que leur préférence politique ou idéologique n'intrumente en aucun cas, forment une commission unique. Et si les décisions "d'en haut" se font dans ce sens, alors elles préservent l'unité du mouvement ouvrier.

Les réunions de groupes politiques se multiplient de nos jours afin de prendre des décisions : en cas de mobilisation ; ces accords en général se limitent à une action commune, et donc ne sont guère favorables à l'unification du mouvement ouvrier et au renforcement des Commissions Ouvrières par la base. De plus elles prétendent s'y substituer et les obligent à mener une politique de lutte .

Les Commissions Ouvrières sont clandestines, quand elles comprennent, malgré l'influence réformiste et bourgeoise, qu'on ne peut se montrer "à visage découvert" et qu'il faut se cacher

de la police et des indicateurs.

Le P.C.F. par la consigne "sortir des catacombes" préconise la liquidation des commissions ouvrières.

la clandestinité n'entrave pas la représentativité des commissions ouvrières (ou ne devrait pas le faire). Face à une répression comme celle qui nous entoure on peut penser que tous les ouvriers ne vont pas s'organiser dans des commissions et que ces dernières ne pourront être élues au cours des Assamblées dans les entreprises (il ne s'agit pas ici de l'élection, d'une commission représentative dont l'objectif est de présenter les revendications au patron).

Leur clandestinité n'exclue pas le fait que ces organisations soient élargies, regroupant en leur sein les combattants les plus avancés et les plus liés aux masses, qui permettent ainsi de recueillir les aspirations et les expériences avancées du Mouvement. Ce n'est qu'ainsi que la clandestinité ne sera pas un obstacle à la représentativité du niveau de combativité le plus élevé dans l'usine, quartier ou régions.

plus une organisation de masse sera étendue et implantée dans la base, plus elle sera protégée de la répression si elle éduque les travailleurs dans la nécessité d'assumer cette défense.

Aujourd'hui les commissions ouvrières sont clandestines et groupent parfois un nombre important de combattants; mais dans beaucoup de cas elles ne sont pas assez implantées parmi les travailleurs. Si les éléments les plus avancés sont licenciés, cela signifie le plus souvent la liquidation de tout l'organisation de base, encore plus si celle-ci n'est le fruit de que quelques éléments avancés peu liés aux travailleurs.

Le PCF et tous les réformistes préfèrent la politique des "leaders" à celle de créer des organisations "à partir des masses et pour les masses". C'est donc eux que la clandestinité gêne et non les ouvriers et leurs commissions.

29

Ces caractéristiques sont celles d'une réelle organisation de masse. Les syndicats de France n'en sont donc pas car ils ne sont ni indépendants, ni autonomes, ni unitaires, ni clandestins.

Politique, méthodes et fonctionnement vont de pair. Qui dit méthodes bureaucratiques, dit politique réformiste contre l'unité du mouvement ouvrier; c'est pourquoi les réformistes s'en prennent au fonctionnements démocratiques, qui empêche la progression de leur ligne. En Euskadi par exemple, le P.C.E. s'écarte des commissions puisqu'elles ne lui permettent pas de développer à son aise sa ligne bourgeoise : il scinde ainsi le Mouvement Ouvrier. Et il monte une commission ouvrière nationale d'Euskadi qui ne représente donc que la ligne bourgeoise "P.C.E." au sein du Mouvement Ouvrier !

Qui dit méthodes démocratiques , dit politique révolutionnaire favorisée et garantie dans les commissions ouvrières où l'unité devient possible, réelle et stable.

La coordination démocratique de 2 ou plusieurs commissions d'entreprises aux caractéristiques signalées auparavant implique une solidarité réelle qui se forge à la base. Une coordination bureaucratique de 2 ou plusieurs unions locales implique le filtrage de la "solidarité" par les unions régionales (hiérarchie supérieure).

En dépit des efforts réformistes pour imposer une ligne bourgeoise au mouvement ouvrier par le biais de coordinatrices bureaucratiques, certaines commissions ont établi ces dernières années des liens démocratiques. Par exemple, dans les grèves de Pamplune, Tolosa, etc., on a pu constater une solidarité réelle des travailleurs à la base. Ceci est l'unique façon pour le mouvement ouvrier d'atteindre une unité politique élevée dans la lutte de classe et à la base.

Nous assistons de nos jours à une prolifération de "grandes journées de lutte" à l'image de celles des syndicats européens. Ce ne sont que des méthodes réformistes servant une politique

301

bourgeoise (cf. le mot d'ordre : "liberté syndicale"), et parfois si ambiguës qu'elles permettent des mobilisations interclasseuses ("contre la cherté de la vie") : sans contenu de classe proléttaire favorisent ainsi le spontanéisme à partir du mécontentement des masses.

Et ceci lorsque devant l'expérience venant des luttes des travailleurs, malgré leur caractère encore isolé, on se rend compte de la nécessité d'organiser le prolétariat et que forger son unité politique est une tâche prioritaire.

C'est pourquoi les réformistes, contre la liberté authentique du prolétariat, bureaucratisent les Commissions Ouvrières afin de les adapter à la méthode des "grandes journées", tout en les rendant inaptes à la lutte face aux capitalistes et à leur gouvernement terroriste.

Aujourd'hui, devant la multiplication des luttes, se pose de manière aiguë le problème suivant : il devient nécessaire d'affirmer le rôle politique et révolutionnaire des Commissions Ouvrières, qui se présentent comme des organisations de combat propres à la classe ouvrière face à la bourgeoisie et à son état.

Les positions réformistes et opportunistes, dominantes dans le mouvement ouvrier, sont des obstacles à la réalisation de cet objectif. Pour les faire disparaître et implanter la ligne révolutionnaire dans les Commissions Ouvrières, il faut développer une politique simultanée d'unité et de lutte. Cette politique permettre d'unir tout ce qui est susceptible d'être uni, elle impulsera une progression réelle du mouvement ouvrier ; il restera posé toutefois le problème de la lutte sans quartier contre tous les mots d'ordre qui tentent de situer le combat en-deçà du niveau d'indépendance politique déjà atteint.

Seule une telle politique nous permettra d'unifier le mouvement ouvrier et de construire par la base le front unique du prolétariat. Pour ce faire, les révolutionnaires doivent développer leur travail dans le mouvement ouvrier :

R n° 11270
CEDOC
FONS
A. VILADOT

31/

ORGANISONS DES COMMISSIONS OUVRIERES QUI LUTTENT
CONTRE LA BOURGEOISIE ET L'ETAT, QUI RECUEILLENT
LES EXPERIENCES LES PLUS AVANCEES ET QUI LES
ETENDENT PAR LE BIAIS DE LEUR COORDINATION ET
DE LA GENERALISATION DES LUTTES.